HAL
open science

La principauté médiévale savoyarde. Usages politiques actuels d'une construction dynastique de part et d'autre des Alpes

Florentin Briffaz

▶ **To cite this version:**

Florentin Briffaz. La principauté médiévale savoyarde. Usages politiques actuels d'une construction dynastique de part et d'autre des Alpes. Frontière×s : revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art, 2024, 9, pp.59-68. 10.35562/frontieres.1843 . hal-04413312

HAL Id: hal-04413312

https://hal.science/hal-04413312v1

Submitted on 24 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frontière·s
Revue d'archéologie, histoire & histoire de l'art
OPEN ACCESS

Ce document est la propriété de **Frontière·s, revue d'archéologie, histoire & histoire de l'art** qui en autorise la diffusion selon les termes de la licence Creative Commons : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les même conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0).
Les images ou tout autre matériel tiers figurant dans ce document sont inclus dans la même licence Creative Commons, sauf indication contraire explicitement mentionnée en légende du matériel en question. Si le matériel n'est pas inclus dans la licence Creative Commons de l'article et que l'utilisation que vous souhaitez en faire n'est pas autorisée par la réglementation ou dépasse l'utilisation autorisée, vous devrez obtenir l'autorisation directement auprès du détenteur du droit d'auteur.

Vous êtes autorisé·e à :
Partager — copier, distribuer et communiquer le document par tous moyens et sous tous formats
Adapter — transformer et créer à partir du document

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'article, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées au texte et aux images. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Auteur·rice vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son article.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé·e à faire un usage commercial de ce document, tout ou partie du matériel le composant.

Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous transformez, ou créez à partir du matériel composant le document original, vous devez diffuser le document modifié dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec la même licence avec laquelle le document original a été diffusé.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé·e à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser le document dans les conditions décrites par la licence.

La revue ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Frontière·s
Revue d'archéologie, histoire & histoire de l'art
OPEN ACCESS

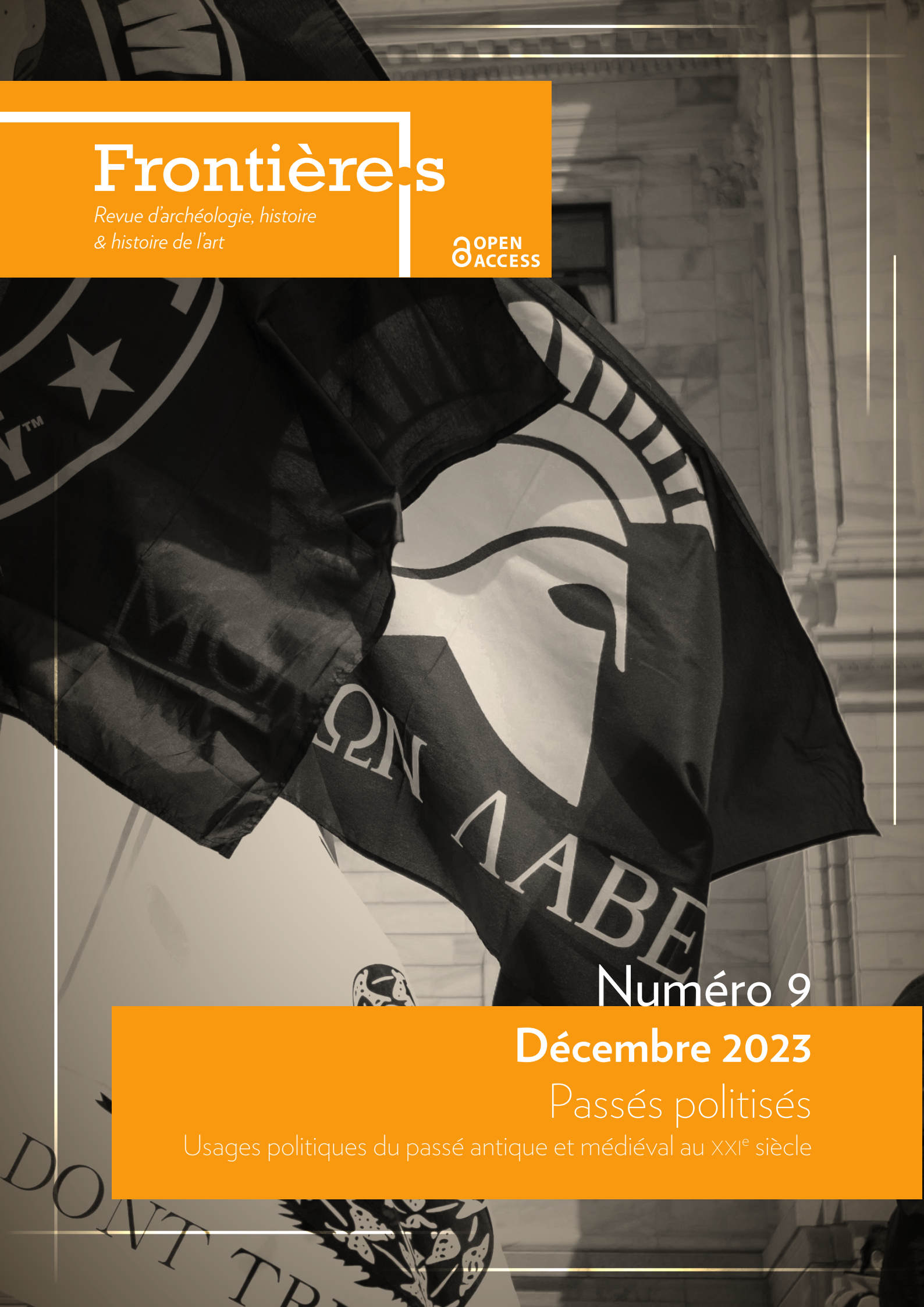

Numéro 9
Décembre 2023

Passés politisés

Usages politiques du passé antique et médiéval au XXIe siècle

Frontière·s

Revue d'archéologie, histoire & histoire de l'art

Publiée avec le soutien
de Prairial, pôle éditorial Lyon Saint-Étienne

N° 9

Passés politisés

Usages politiques du passé antique et médiéval

dir. Florian BESSON, Pauline DUCRET et Fabien BIÈVRE-PERRIN

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Frontière·s
MSH Lyon Saint-Étienne
14 avenue Berthelot
69363 LYON CEDEX 07

ISSN 2534-7535

frontiere-s@msh-lse.fr

Pour soumettre un article et consulter l'appel en cours :
https://publications-prairial.fr/frontiere-s

Directrice de la publication
Nathalie DOMPNIER, présidente de l'université Lumière Lyon 2

Rédacteurs·rice en chef
Fabien BIÈVRE-PERRIN (SAMA)
Vincent CHOLLIER (HiSoMA)
Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Comité de rédaction
Loubna AYEB (Archéorient)
Fabien BIÈVRE-PERRIN (SAMA)
Reine-Marie BÉRARD (CCJ)
Vincent CHOLLIER (HiSoMA)
Marine LÉPÉE (ArAr)
Haude MORVAN (Ausonius)
Élise PAMPANAY (HiSoMA)
Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Secrétariat de rédaction
Vincent CHOLLIER (Lyon 2)

Direction du numéro
Florian BESSON, Pauline DUCRET (EFR – ArScAn) et Fabien BIÈVRE-PERRIN (SAMA)

Auteur·rice·s
Vivien BARRIÈRE (Héritages)
Jean HEDIN
Stéphane FRANÇOIS (GSRL)
Adrien NONJON (Inalco)
Mathieu MOKHTARI (Inalco)
Thomas RICHARD (Centre Michel de l'Hospital)
Florentin BRIFFAZ (CIHAM – TELEMMe)
Enki BAPTISTE (CIHAM – CEFREPA)
Pierre VEY (École des chartes – Centre Jean Mabillon)
Lorette HEHN (École des chartes – EPHE)

Photographie de couverture :
Des militants proarmes américains brandissant un drapeau avec casque spartiate et slogan *môlon labè* (détail) à St. Paul, Minnesota, en avril 2018. Crédit : Wikimedia commons (Fibonacci Blue, CC BY 2.0)

Sommaire

Introduction
Passés politisés. Usages politiques du passé antique et médiéval au XXIe siècle
Florian Besson, Pauline Ducret et Fabien Bièvre-Perrin 5

Mélancolie spartiate
300 ou la réactivation du mythe de Léonidas pour mobiliser la société contre le déclin de l'Occident
Vivien Barrière et Jean Hedin 9

« Nous sommes ce que vous fûtes, nous serons ce que vous êtes. »
Sparte et l'extrême droite : comparaison France/Ukraine
Stéphane François et Adrien Nonjon 21

Louve capitoline ou *draco* ?
Politisation du passé antique et matérialisation de l'autochtonie dans la Roumanie du XXIe siècle
Mathieu Mokhtari 31

Al Ababeed : filmer Zénobie comme une héroïne nationale
Thomas Richard 47

La principauté médiévale savoyarde
Usages politiques actuels d'une construction dynastique de part et d'autre des Alpes
Florentin Briffaz 51

La sémantique des noms : taxinomie djihadiste et imaginaire médiéval
Enki Baptiste 69

République ou commune de Marseille ? Des usages politiques médiévalistes révélateurs de la construction de l'objet historique
Pierre Vey 83

Karkemish sur la frontière syro-turque : un marqueur au service des ambitions territoriales de l'État turc
Lorette Hehn 93

La principauté médiévale savoyarde

Usages politiques actuels d'une construction dynastique de part et d'autre des Alpes

The Medieval principality of Savoy. Political and Present Uses of a dynastic construction on both side of the Alps

Florentin Briffaz

Doctorant en histoire médiévale à l'Université Lumière Lyon 2, CIHAM (UMR 5648), ATER en histoire médiévale à Aix-Marseille Université, TELEMMe (UMR 7303)

DOI : 10.35562/frontieres.1843

Résumé. *La principauté médiévale savoyarde constitue un laboratoire de choix pour saisir les usages politiques du passé médiéval au XXIe siècle, dans un cadre actuel transnational. De ce côté-ci des Alpes, les mouvements autonomistes et indépendantistes savoyards, en perte de vitesse, utilisent dans leur communication des références plus ou moins implicites à l'ancien duché médiéval. L'année 2016 marque cependant un tournant à bien des égards. Les 600 ans de la naissance du duché de Savoie donnent lieu à une série de commémorations scientifiques pour étudier à nouveaux frais cette période charnière. Le passé médiéval savoyard devient plus visible, mais ce temps de manifestations est utilisé aussi comme tribune politique par plusieurs représentants pour appuyer des projets de changement de gouvernance (fusion des départements de Savoie et Haute-Savoie par exemple). Dans les discours, les réformes s'inscrivent dans l'héritage lointain de la principauté. Enfin, la question des usages politiques actuels du passé princier se pose inévitablement en termes de rapports à la Maison de Savoie dont la dynastie subsiste. Cette référence, plus sensible historiquement côté italien (avec l'exil de 1946 à 2002 de l'ancienne famille royale) laisse place désormais à un profond désintérêt pour une large partie du public. Les Savoies sont cantonnées aux médias à sensation (presse people, émissions de téléréalité).*

Abstract. *The medieval principality of Savoy offers a real case for studying the political uses of the medieval past in the 21st century, in a contemporary transnational context. On this side of the Alps, the Savoyard autonomy and independence movements, which are losing momentum, use more or less implicit references to the former medieval duchy in their communication. However, 2016 marked a turning point in many respects. The 600th anniversary of the birth of the Duchy of Savoy gave rise to a series of academic commemorations to reexamine this key period. The medieval Savoyard past became more visible, but this period of scientific events was also used as a political platform by several politicians to support projects of governance change (for instance, the merger of the departments of Savoie and Haute-Savoie). In the speeches, the reforms were part of the distant heritage of the principality. Finally, the question of the current political use of the princely past inevitably arises in relation to the House of Savoy, whose dynasty still exists. This relationship, which is historically more sensitive on the Italian side (with the exile of the former royal family from 1946 to 2002), has now given way to a deep disinterest for a large part of the public. The Savoies are confined to the tabloids (celebrity press, reality TV shows).*

Dans le cadre de la réflexion collective de ce numéro de *Frontière·s* sur les usages politiques du passé antique et médiéval au XXIe siècle, la principauté médiévale savoyarde constitue un laboratoire de choix, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, la Savoie médiévale appartient aux vastes constructions politiques de la fin du Moyen Âge qui dépassent le cadre des États-nations[1]. À son apogée, au temps d'Amédée VIII – le premier de la dynastie humbertienne à être élevé au rang de duc en 1416 par l'empereur Sigismond en personne –, la principauté médiévale s'étend de la Saône (face à Mâcon) à la plaine du Pô (à l'orient de Verceil, entre Turin et Milan) et de Fribourg à Nice (les « Terres neuves de Provence » sont intégrées en 1388 à la suite d'une véritable poussée vers les mers chaudes menée par Amédée VII, dit le Comte Rouge).

1. Barbero 2002.

Dans ce contexte, il s'agit d'appréhender un ancien territoire écartelé entre trois pays actuels (France, Suisse et Italie) dont les traditions politiques, administratives et constitutionnelles sont structurellement dissemblables. Les regards portés aujourd'hui sur cette ancienne principauté sont donc nécessairement tributaires de lectures nationales plurielles.

Ensuite, dans les discours politiques contemporains, lire et revendiquer le présent en convoquant des figures d'autorité du Moyen Âge puisées dans le vivier de la principauté médiévale est une constante. On songe en particulier à la cristallisation du récit national dans l'entre-deux-guerres. L'exemple le plus édifiant est donné par Jean Jaccod qui, dans la préface de son édition des comptes de la trésorerie générale de Savoie de 1377 à 1383, fait un parallèle entre le *Duce* – à qui il dédie son œuvre – et le Comte Vert (Amédée VI de Savoie, 1343-1383). Aux yeux de l'abbé antisémite, Mussolini, chef charismatique, rénovateur de la patrie en danger, reprend le flambeau laissé par le comte de Savoie du XIVe siècle[2], célèbre pour sa croisade de 1366 contre les Turcs et les Bulgares.

2. *La Comptabilité d'Amédée VI, dit « le Comte Vert », 1377-1382*, éd. Abbé J. Jaccod, Turin, La Palatina – Tip. G. Bonis, 1939, p. III-VI.

On aura compris à quel point l'ancienne principauté médiévale savoyarde constitue une matrice pour toute une série de discours et pratiques politiques au XXe siècle. Autre jalon majeur, les années 1970-1990 voient l'émergence puis le développement des mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes (Bretagne, Corse, Occitanie…). La Savoie n'est pas en reste en ce qui concerne les deux départements du 73 et 74, avec la Ligue savoisienne, formée fin 1994. Cette dernière relit l'histoire de la Savoie, pour occuper la petite scène politique indépendantiste[3] et se prend d'inimitié pour un ensemble de grands universitaires, au premier rang desquels figure Paul Guichonnet anathématisé comme étant « le chantre stipendié de l'annexion ». Par ailleurs, Patrice Abeille, le directeur de la Ligue, porte plainte contre André Palluel-Guillard, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Chambéry, pour avoir qualifié de « révisionnistes » les thèses de la Ligue et avoir déclaré dans le même entretien au *Dauphiné libéré* que les militants du parti se comportaient « comme des guérilleros corses » et tenaient des propos « sécessionnistes et xénophobes »[4]. Nous sommes en 1997 et l'affaire plonge l'université dans l'émoi. Une pétition en faveur d'A. Palluel-Guillard s'organise et compte nombre de soutiens d'importance dépassant le cadre local savoyard (citons Mona Ozouf, bien au fait des enjeux idéologiques régionalistes et indépendantistes si l'on songe au milieu breton dans lequel elle a grandi[5]). La principale pierre d'achoppement se trouve être la lecture du traité de Turin de 1860 et le « rattachement » ou « annexion » de la Savoie à la France.

3. Pour une étude de la genèse, de l'idéologie et de la sociologie des responsables de la Ligue savoisienne, voir la contribution fort éclairante de N. Greslou 2003.

4. Revil 1997, « La Ligue falsifie-t-elle l'histoire ? », *Le Monde*, 26 juin, disponible sur : https://www.lemonde.fr/archives/article/1997/06/26/la-ligue-savoisienne-falsifie-t-elle-l-histoire_3787173_1819218.html [consulté en novembre 2023]. Le titre d'ailleurs de l'article relève de la prémonition. Cette affaire n'est pas sans rappeler les mises en garde actuelles de Gérard Noiriel ou encore de Laurent Joly au sujet d'Éric Zemmour et sa lecture d'un passé fantasmé : Joly 2022.

5. Elle est fille d'instituteurs militants pour l'enseignement du breton à l'école. Voir son témoignage plein de sensibilité : Ozouf 2009. Quand elle évoque son parcours et l'horizon bretonnant de ses parents, elle a ces mots très forts : « impossible d'être plus breton » (Ozouf 2015, p. 22-23).

On rétorquera facilement que ces mouvements politiques – dont l'existence est d'ailleurs assez vivotante – convoquent davantage le passé moderne que médiéval. Pourtant, la Savoie médiévale, ou plutôt l'idée que certaines idéologies, certains regards actuels s'en font, offre une véritable image d'Épinal : celle de communautés rurales, montagnardes autonomes sous l'égide d'un bon prince. Il suffit de voir certains blogs et commentaires de réseaux sociaux : la nostalgie du temps des bons ducs de Savoie gazouille assez facilement. Un nom fait consensus chez les historiens et chez les sympathisants ou idéologues régionalistes qui cherchent un père fondateur : Amédée

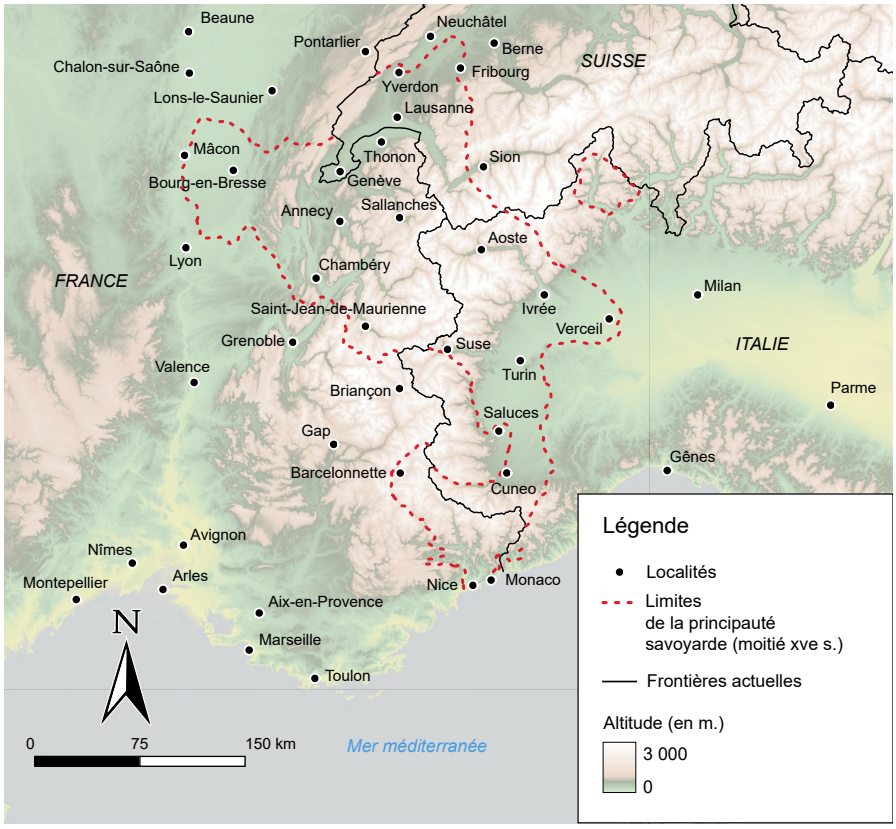

Figure 1. Carte de la principauté médiévale savoyarde (milieu XVe siècle)
DAO : F. Briffaz, fond de carte : Mapzen Global Terrain

VIII, le premier duc devenu pape sous le nom de Félix V en 1439[6]. Les premiers reconnaissent le caractère important de son principat, notamment du point de vue institutionnel, tandis que les seconds l'érigent en parangon de sagesse[7].

Il semble donc opportun de réfléchir à l'actualité de la référence à la principauté médiévale dans les discours régionalistes et indépendantistes. Après le moment charnière des années 1970-1990, qu'en est-il depuis les années 2000 ?

Au demeurant, le passé savoyard se pose avant tout en termes dynastiques. On peut en effet proposer la définition suivante de l'État princier tardo-médiéval : une construction suprarégionale qui, établie le plus souvent en des espaces différents et des traditions divergentes, repose avant tout sur des liens d'homme à homme et trouve son unité dans la personnalisation et la dynastisation d'un pouvoir éminent s'appuyant sur un relais d'officiers et sur une documentation écrite irriguant le territoire de domination. Dans le cas de la principauté savoyarde, établie entre autres sur trois pays actuels, de part et d'autre des Alpes, la dimension dynastique est essentielle pour comprendre en partie les mécanismes de sa construction historique, mais aussi les conflits mémoriels. Elle est en effet dirigée par la dynastie humbertienne – du nom d'Humbert Ier, dit Humbert aux Blanches Mains, le premier des Savoies à sortir des brumes du mythe, contrairement à Bérold[8]. Après le transfert de la capitale de ses États de Chambéry à Turin en 1563, la Maison de Savoie obtient le titre royal avec l'acquisition de la Sicile au traité d'Utrecht (1713), rapidement échangée avec la Sardaigne (1720). À la tête du royaume de Piémont-Sardaigne, on connaît ensuite le rôle moteur joué par la Maison de Savoie dans l'unité italienne et dans son auto-promotion par le truchement d'une historiographie d'État.

Ce faisant, parler aujourd'hui de la Maison de Savoie de ce côté-ci ou de ce côté-là des Alpes n'a pas la même résonance politique et médiatique, notamment du fait que la dynastie est associée outre-monts à l'expérience douloureuse du fascisme et de la Seconde Guerre mondiale (le roi Victor-Emmanuel III a adoubé Mussolini

6. Fait inouï pour un prince laïque, il est élu pape par le concile de Bâle le 5 novembre 1439 qui venait de déposer Eugène IV. Jusqu'à son abdication en 1449, Amédée VIII-Félix V occupe la fonction de pape – ou d'antipape aux yeux de l'obédience romaine.
7. Un véritable panégyrique est déjà dressé au XVe siècle par le chroniqueur bourguignon Olivier de la Marche : *Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés pour la Société de l'Histoire de France*, Tome premier, éd. H. Beaune et J. d'Arbaumont, Paris, Librairie Renouard, 1883, p. 264, disponible sur : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb374439529 [consulté en novembre 2023].
8. Ripart 1992.

et a cosigné les lois raciales de 1938). C'est en 2002 que le parlement italien vote une loi autorisant les Savoies à revenir en Italie. À l'heure des commémorations très importantes des 600 ans de la naissance du duché de Savoie en 2016, le sujet est d'une certaine actualité et touche nécessairement à la question lignagère. Il convient donc d'analyser les usages politiques qui en sont faits.

La principauté médiévale savoyarde, forge vive d'identités politiques autonomistes et indépendantistes en perte de vitesse au début du XXIe siècle ?

Il faut bien le reconnaître, de ce côté-ci des Alpes, rendre compte des mouvements politiques allant de l'autonomisme à l'indépendantisme relève d'une gageure tant ils prennent le plus souvent la forme de groupuscules souvent éphémères, et tant les divisions sont grandes avec un positionnement politique. Cela oscille entre un compagnonnage temporaire avec Europe Écologie les Verts (MRS – Mouvement Région Savoie) et une tradition poujadiste dont le maître mot est la lutte contre la fiscalité oppressante de « l'État de tutelle », ou « l'occupant » selon le vocable frontal des sites internet de ces organisations indépendantistes. Du côté des militants haut-savoyards, le regard est porté vers la Confédération helvétique actuelle qui est idéalisée et présentée comme un modèle démocratique. La référence à l'ancienne principauté du XVe siècle apparaît dès lors beaucoup plus datée et n'est pas présentée en premier lieu dans les discours de ces formations aux ambitions politiques. Leurs affiches préfèrent le plus souvent l'image d'Épinal d'une Savoie des montagnes et de la liberté chantée par les Allobroges. Pourtant, de façon plus ou moins implicite, la référence médiévale affleure tant chez les indépendantistes que chez les régionalistes.

Du côté des groupuscules indépendantistes, le site internet « État de Savoie »[9], animé par Fabrice Dugerdil, élu d'opposition au conseil municipal de la ville de Passy, au pied du Mont-Blanc, est truffé de références stéréotypées suivant le moule indépendantiste de lecture de l'histoire[10]. Ce militant zélé est connu pour avoir délivré des plaques d'immatriculation de voitures et papiers d'identité frappés de la croix de Savoie. Il a été condamné par la justice en 2014 à trois mois de prison « pour avoir circulé avec de fausses plaques d'immatriculation diplomatiques orange sur fond vert estampillées "Croix de Savoie", et refusé de payer l'amende[11] ». F. Dugerdil s'intitule « ministre de l'Intérieur » du « gouvernement provisoire de l'État de Savoie », aux côtés notamment de Christophe Leis, autoproclamé « ministre aux Affaires étrangères », lequel a été candidat sous l'étiquette de l'alliance indépendantiste « Les Voix de Savoie » aux élections législatives dans la 6e circonscription de Haute-Savoie en juin 2022, frôlant les 3 % des suffrages au premier tour.

Si l'on parcourt le site internet du groupe, qui se targue d'avoir intégré l'UNPO (Organisation des nations et des peuples non représentés), la rubrique « Histoire et patrimoine » est édifiante. À rebours d'une approche chronologique, elle fait la part belle à l'année 1416, l'année où Amédée VIII est élevé au rang de duc par l'empereur. La promotion est résumée en une vignette de bande dessinée[12]. Le personnage de droite s'écrit : « Un duché ! C'est l'équivalent d'un pays indépendant. » Voilà le mot magique lâché : l'indépendance (et non l'autonomie) dont on forge artificiellement l'origine à la Savoie ducale.

Regardons maintenant du côté des régionalistes et des autonomistes. Le MRS (Mouvement Région Savoie) fait figure de caisse de résonance de ces tendances, avec une certaine ambition politique. Né dans les années 1970, le MRS, reprenant toute une série de références topiques et iconiques des régionalismes, se place « en résistance contre le centralisme jacobin, générateur de corruption et d'injustices territoriales, bien loin de la fausse "solidarité nationale" souvent mise en avant pour justifier ce régime

9. https://web.archive.org/web/20230929135034/https://etat-de-savoie.com/ [consulté en novembre 2023].
10. On notera la contradiction entre un groupe qui, sur ce même site, « [n'appellera pas] à aller voter à des élections françaises », mais qui souhaite que, le cas échéant, ses sympathisants choisissent « un parti savoisien ». Surtout, l'un de ses membres s'est bien présenté à ces mêmes élections françaises, en l'occurrence, municipales…
11. Chandellier A. 2018, « La Ligue est morte, mais le Savoisien bouge encore », *Le Dauphiné libéré*, 4 septembre, disponible sur : https://www.ledauphine.com/societe/2018/09/03/la-ligue-est-morte-mais-le-savoisien-bouge-encore [consulté en novembre 2023].
12. https://web.archive.org/web/20230929132830/https://etat-de-savoie.com/presentation/les-origines-du-duche-de-savoie/ [consulté en novembre 2023].

Figure 2. Sceau armorié d'Amédée VIII, représenté en pied sous les traits de saint Maurice, tenant une bannière aux armes de Savoie, avec le badge au nœud de Savoie dans le champ du sceau. Traité d'alliance avec le duc de Bourgogne, 1404
Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or, nº inv. B 11928
Crédit : ©CD21/F.PETOT/2023

autoritaire », selon les mots de présentation sur son site internet[13]. Il plaide pour une région Savoie autonome, bien séparée de Rhône-Alpes–Auvergne. Le manifeste de refondation de 2012 se fonde sur quatre piliers : « humanisme, régionalisme, démocratie, écologie ». Là encore, les références actuelles sont prises chez les voisins : la Confédération helvétique et la région autonome du Val d'Aoste, soit, de manière implicite, dans l'ancien cadre de la principauté médiévale. Cette organisation entend s'inscrire dans la sphère politique de revendication des différents régionalismes d'Europe. C'est ainsi qu'elle est membre de l'Alliance libre européenne (ALE). Des parallèles appuyés sont faits avec la collectivité de Corse qui est devenue en 2018 une collectivité à statut particulier en vertu de l'article 72 de la Constitution. Et ce n'est pas par hasard que, lors de la 27e université d'été de la fédération « Régions et peuples solidaires » fin août 2022, le MRS, fêtant par là même ses 50 ans d'existence, a convié quelques personnalités politiques régionalistes, comme l'eurodéputé corse François Alfonsi (EELV-ALE), Jean-Félix Acquaviva, député de la 2e circonscription de Haute-Corse et membre du parti autonomiste *Femu a Corsica*, ou encore le député breton de la 4e circonscription du Morbihan, Paul Molac, célèbre pour la loi du 21 mai 2021 de protection et de promotion des langues régionales qui porte son nom. Au MRS, la langue aussi (le francoprovençal, que le terme scientifique soit présent ou non dans le discours des militants) est revendiquée comme vectrice de l'identité spécifique savoyarde. Le mouvement entend l'enseigner sur le territoire savoyard, au même titre que l'histoire spécifique de la région. Au plan politique, le MRS a lancé pour les législatives de juin 2022 un mouvement baptisé Sabaudia (nom puisé à la source altomédiévale) et qui a présenté quelque cinq candidats répartis sur quatre circonscriptions de Haute-Savoie et une de Savoie.

A priori, plutôt que se référer à une lointaine époque médiévale, le MRS mise davantage sur des diatribes contre le centralisme, la fiscalité oppressante ou la défense du cadre de vie et la remise en place d'une zone franche. Pourtant, à bien observer le langage de la communication politique du mouvement, l'ancien duché de Savoie demeure une figure tutélaire pour le mouvement, et ce, derrière l'argument d'un devoir d'histoire régionale voulu par les candidats du mouvement Sabaudia. On notera d'ailleurs l'importance numérique d'enseignants en histoire dans leurs rangs, à l'image de Rodolphe Guilhot, candidat pour la 1re circonscription de Savoie, inscrit en doctorat d'histoire médiévale à l'université Savoie Mont-Blanc.

13. http://web.archive.org/web/20230326150112/https://regionsavoie.org/index.php/le-m-r-s/qu-est-ce-que-le-m-r-s [consulté en décembre 2023]. Si elle est autonomiste et non indépendantiste, par le truchement de certains liens personnels, elle a pu hériter cependant en partie de la Ligue savoisienne, tombée en sommeil.

Deux références nous semblent être importantes. Tout d'abord, l'affiche du mouvement Sabaudia est sans appel[14]. Elle présente la carte réunie des deux Savoies, surmontée du lac Léman. Le fond est occupé par les armes de Savoie (croix d'argent sur champ de gueules) et surtout par les lacs (ou nœuds) de Savoie. Or, s'il est un emblème dynastique et princier associé à la Maison de Savoie au Moyen Âge, c'est bien celui-ci. Les médiévistes le rencontrent fréquemment, souvent couplé à la devise « FERT », que ce soit dans des dessins, peintures ou même sur les sceaux des princes de la Maison de Savoie (fig. 2). Précisément, selon la terminologie des héraldistes, le nœud en forme de huit, ou « lacs d'amour », « symbole de la foi jurée et du lien indissoluble »[15], constitue un badge, d'abord attaché à la personne d'Amédée VI, fondateur de l'ordre du Collier, puis un badge dynastique dont ses successeurs, comme Amédée VIII sont friands.

Le discours ne convoque que très rarement et directement la référence à la principauté médiévale, mais le logotype du mouvement inscrit bel et bien l'ancien comté puis duché de Savoie comme matrice idéologique. Ce faisant, on ne s'étonnera donc guère que la 27e université d'été de « Régions et peuples solidaires » ait commencé par une visite de l'abbaye d'Hautecombe, nécropole dynastique des comtes et ducs de Savoie, devenue alors point de départ de la geste politique d'un microparti du XXIe siècle. C'est l'image de cette même abbaye, tombant littéralement dans les eaux du Lac du Bourget, qui orne la page d'accueil du site internet du mouvement, avec le slogan « La Vie, l'Autonomie, la Démocratie, la Savoie réunie » et accompagné de la carte stylisée de la Savoie, unie par les lacs[16].

2016, le retour de l'ancien duché de Savoie sur la scène politique ? Anatomie d'un temps fort de commémorations

L'année 2016 est marquée par la célébration des 600 ans de la naissance du duché de Savoie. Les pouvoirs publics parrainent plusieurs manifestations, à l'image des nombreux colloques et journées d'étude réunissant universitaires et érudits locaux. C'est ainsi que du 18 au 20 février, le colloque international « La naissance du duché de Savoie[17] » se tient au château de Chambéry où Amédée VIII a été élevé au rang de duc et siège actuel du conseil départemental de la Savoie. Cette grande manifestation scientifique inaugure un diptyque puisque les rencontres de Chillon en octobre de la même année sont, quant à elles, consacrées à Amédée VIII en tant que pape (*Le duc-pape et sa cour, Amédée VIII-Félix V [1383-1451]*). Co-organisées par l'université de Lausanne, vivier très dynamique des études sur la Savoie médiévale, ces journées illustrent bien le caractère résolument transnational des *sabaudian studies*. Le versant italien n'est pas oublié. On citera entre autres, du 20 au 22 octobre le colloque turinois *Savoie, bonnes nouvelles. Studi storici nel 600º anniversario del Ducato di Savoia*, au Palazzo Lascaris et à la Biblioteca Nazionale Universitaria. De même se tient une journée d'étude le 26 novembre à la biblioteca regionale d'Aoste, dans le cadre plus général de manifestations organisées par la région autonome du Val d'Aoste (*1416-2016 : il tempo di Amedeo VIII in Valle d'Aosta*). En l'occurrence, il faut dire que la question savoyarde est partie intégrante d'enjeux identitaires régionaux assez forts, appuyés sur la question linguistique. Au plan local, les 600 ans de l'élévation ducale donnent lieu à de nombreuses manifestations. En témoignent le 46e congrès des sociétés savantes de Savoie à Saint-Jean-de-Maurienne[18] ou encore une conférence de Christian Guilleré sur cette même question à la chartreuse de Pomier, au pied du Salève, en ouverture du 1er Salon du livre du Grand Genève le 5 novembre 2016.

Enfin, les services d'archives, municipales et surtout départementales, ne sont pas en reste et témoignent, aux différentes échelles, de l'acuité de la mémoire amédéenne dans les territoires formant l'ancien duché de Savoie. Dans le cadre de ces festivités,

14. Logotype visible sur le tract du mouvement pour les législatives de 2022 : https://web.archive.org/web/20230929133826/https://www.sabaudia2022.org/programme-sujets [consulté en novembre 2023].

15. Vadon 1994, p. 141. Sur l'héraldique et l'emblématique de la Maison de Savoie, voir Pastoureau 1992 et 1994.

16. https://web.archive.org/web/20230929133221/https://www.sabaudia2022.org/accueil [consulté en novembre 2023].

17. Ripart *et al*. 2020.

18. Perrillat 2018.

citons l'exposition « Par monts et châteaux. 1416, itinérance et résidences des ducs de Savoie », exposition montée par la conservation départementale du patrimoine de la Savoie avec de nombreuses structures patrimoniales partenaires et présentée dans la grange batelière de l'abbaye d'Hautecombe, du 18 juin au 18 septembre 2016 et du 1er juillet au 24 septembre 2017[19].

Or, les pouvoirs publics s'emparent de ces commémorations de l'ancien duché médiéval pour en faire des tribunes politiques. L'exemple le plus édifiant est donné par Hervé Gaymard, ancien ministre et influent président du conseil départemental de la Savoie[20]. En ouverture de plusieurs colloques, comme celui de Chambéry de 2016, son discours bien huilé est répété à l'envi, au mot près : l'homme politique dit regretter de ne pouvoir assister à l'ensemble des communications, attendre avec hâte la publication des actes, mais tient à plaider – dans le temps très court de sa présence – pour la fusion des deux départements de Savoie et de Haute-Savoie. Ainsi, le cadre mémoriel de l'ancienne principauté médiévale, pourtant transnationale, lui sert de tribune pour défendre ce projet politique actuel, en tant que président du conseil Savoie Mont-Blanc de 2014 à 2018 (assemblée de coopération sur certains domaines entre les deux départements, avec une présidence tournante)[21]. Le *revival* du passé médiéval s'inscrit, par-delà le prétexte politique d'« héritage de l'ancien duché de Savoie », dans cette question sensible de la fusion départementale[22]. Assurément, il s'agit d'un véritable serpent de mer. L'Alsace est érigée sans cesse en modèle, avec la « Collectivité européenne d'Alsace » (CEA), collectivité territoriale à statut unique, née en 2021 de la fusion entre les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et prétendant répondre à la frustration de l'éloignement du pouvoir décisionnel régional (région Grand Est créée par la réforme de 2015) qui nierait la spécificité alsacienne. Pourtant, la situation semble, du moins en surface, beaucoup moins consensuelle chez les élus des Savoies. Ainsi, l'élection en 2021 de Martial Saddier à la tête du conseil départemental de Haute-Savoie signe un tournant. De façon unilatérale, le conseil haut-savoyard vote le 13 juin 2022 la dissolution de la structure Savoie Mont-Blanc, actant ainsi un divorce qui couvait depuis un certain moment avec le département de Savoie.

19. Pour une présentation de cette exposition, voir la notice qui lui est consacrée dans *La rubrique des patrimoines de Savoie* : Raffaelli 2016.
20. Dans l'édito de 2015 de *La rubrique des patrimoines de Savoie*, Hervé Gaymard évoquait déjà ce temps de commémorations à venir.
21. Cet organe de coopération décisionnelle, né en 2001, s'appelait jusqu'en 2016 « Assemblée des Pays de Savoie » et poursuit le but de « favoriser l'identité savoyarde et de mutualiser [les] engagements [des départements de Savoie et de Haute-Savoie] sur des politiques publiques d'intérêt commun. » : https://www.hautesavoie.fr/le-conseil-departemental/conseil-savoie-mont-blanc [consulté en novembre 2023]. Sur le site internet du Conseil, l'assemblée est qualifiée d'« expérience unique en France ».
22. Dans les actes du colloque, parus quatre ans après, Hervé Gaymard, dans son avant-propos, supprime le terme de « fusion » et utilise le terme beaucoup plus prudent de « coopération » entre les deux départements : Gaymard 2020, p. 10. La tiédeur et les hésitations des responsables politiques haut-savoyards sur cette question y sont sans doute pour beaucoup.

Les affaires de la Maison de Savoie : actualités politiques entre France et Italie

Dans cette réflexion autour des enjeux politiques de lecture du passé médiéval, il nous semble important d'intégrer la dimension consubstantiellement dynastique de la question savoyarde. C'est bien de la Maison de Savoie dont il s'agit, de part et d'autre des Alpes, entre une approche identitaire suivant un récit chronologique et un profond désintérêt pour un large public.

Côté italien, le Parlement, aiguillonné par Lamberto Dini, ancien ministre des Affaires étrangères et proche de Silvio Berlusconi, vote en 2002 une loi autorisant les Savoies à revenir en Italie après un serment de fidélité à la République (la Constitution, par le référendum de 1946, avait aboli la monarchie et avait exilé Humbert II et tous les héritiers mâles de la dynastie). L'événement, très politique, ne fait cependant guère réagir. En témoigne la réaction du ministre des Affaires étrangères Rocco Buttiglione qui, ayant pourtant fait une partie de ses études à Turin, déclare « ne pas réussir à [s'y] intéresser[23] ». S'il faut chercher un lien plus fort entre les Savoies et l'espace politique italien, c'est vers Silvio Berlusconi, parangon de la politique spectacle et de la confusion entre politique et médias[24], qu'il faut se tourner. En 2006, Victor-Emmanuel de Savoie apporte publiquement son soutien au Cavaliere pour les élections législatives et sénatoriales à venir, comme une forme de reconnaissance à son lobbying pour la loi de 2002 lui ayant permis de revenir en Italie.

23. Aloïse S. 2002, « 56 ans après, le retour express de la famille royale de Savoie sur le sol italien », *Le Monde*, 25 décembre, disponible sur : https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/12/24/56-ans-apres-le-retour-express-de-la-famille-royale-de-savoie-sur-le-sol-italien_303321_1819218.html [consulté en novembre 2023].
24. Sur la personnalisation du pouvoir dans le cadre des partis et sur la figure de chef charismatique qu'entend revêtir Silvio Berlusconi, voir Bordignon 2014, spécialement p. 80-85.

S'il faut bien évidemment distinguer ce qui relève de l'opinion et des forces politiques piémontaises du reste de l'Italie, force est de constater une indifférence générale pour la Maison de Savoie ou, du moins, un silence en guise de gêne ou de modération[25].

Le cas du Piémont est particulièrement paradoxal. Ainsi, le passé dynastique est omniprésent à Turin, berceau du Risorgimento. Combien de monuments, de places et de noms de rues dédiées aux comtes puis ducs de Savoie ? On songe en particulier au Polo reale, centré autour du Palazzo reale et au Palazzo Madama bien sûr, mais aussi à la célèbre Piazza San Carlo, avec la statue équestre d'Emmanuel-Philibert de Savoie, celui-là même qui transféra la capitale de Chambéry à Turin en 1563 ou encore, pour le passé médiéval, à la statue du Comte Vert, réalisée par Pelagio Pelagi en 1847 et trônant sur la place devant le siège de la mairie (Palazzo di Città).

Tandis que la ville et le Piémont mettent en valeur le patrimoine hérité de la Maison de Savoie (songeons également à la Venaria Reale, aux abords de Turin), dans le cadre des programmes architecturaux et touristiques (galerie de portraits et de généalogies dans les allées et salons des différents palais), les rapports et références à la famille dynastique demeurent paradoxalement très peu visibles dans le contexte politique. Un petit exemple, loin d'être aussi anecdotique qu'il y paraît, permet de mesurer ce caractère distant. En 2007, les 50 ans du jumelage entre les villes de Chambéry et Turin donnent naissance à plusieurs manifestations et plusieurs documents de communication politique. À cette époque, une exposition a lieu autour du transfert du Saint-Suaire à Turin en 1578 et symbolise les liens forts entre les deux villes de part et d'autre des Alpes. Pourtant, le communiqué de presse émanant de la mairie de Turin, dirigée alors par Sergio Chiamparino, issu du centre gauche[26], ne fait jamais état de la dynastie qui fit le lien entre les deux villes. Au contraire, le texte, publié sur le site de la mairie[27], préfère raisonner en termes de liens culturels à l'échelle de deux pays (France et Italie) et de découvertes de savoir-faire de l'autre versant (« marché savoyard » à Turin avec des stands consacrés au fameux Opinel et aux reblochons, entre autres). Si le transfert de capitale est rapidement évoqué, il est question de la Savoia, mais jamais de la Casa di Savoia. Peut-être est-ce le signe d'une indifférence ou plutôt d'une gêne, d'une prudence, menant à éviter de mettre politiquement à l'honneur une seule dynastie personnifiée dont les descendants ne suscitent pas nécessairement la sympathie.

De fait, en Piémont et plus largement en Italie, toute allusion dans la sphère politique au passé médiéval savoyard semble phagocytée par l'évocation de l'ancienne famille royale qui défraie la chronique. En effet, on peut parler aujourd'hui d'affaires de la Maison de Savoie, pas seulement en raison des nombreuses frasques judiciaires de Victor-Emmanuel, le chef de la lignée des Savoies, mais en raison plus largement de la médiatisation de la famille, à l'image d'Emmanuel-Philibert, marié à l'actrice Clotilde Courau, et arpentant les couloirs de la téléréalité (vainqueur en 2009 de *Ballando con le stelle*, équivalent italien de *Danse avec les Stars*, passager mystère de *Pékin Express*…)[28].

On le voit donc, outre-monts, la Maison de Savoie n'est plus guère un objet politique passionnant pour nombre de spectateurs, plus habitués à voir plusieurs de ses représentants sous les ors de la téléréalité ou dans les rubriques de la presse à sensation.

Cette forme de hiatus entre la mémoire d'une dynastie d'une part et l'indifférence générale dans le champ public d'autre part était assez visible lors des commémorations de 2016. Ainsi, au congrès des sociétés savantes de Saint-Jean-de-Maurienne, la présence de plusieurs membres de la dynastie, à commencer par Victor-Emmanuel, déambulant dans les galeries du cloître de la cathédrale, édifice où est enterré le fondateur de la lignée, Humbert aux Blanches-Mains, a surtout été l'occasion de donner un parrainage discret à un événement scientifique très bien suivi. Mais il est évident que l'image même de la famille est renvoyée au champ de certaines commémorations

25. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'autorisation en 2017 par le président Mattarella de « transfert silencieux » (« una silenziosa traslazione » selon l'expression fort parlante de Giovanni Sabbatucci) de la dépouille d'Hélène de Monténégro au sanctuaire de Vicoforte, véritable nécropole ducale des Savoies dans le sud du Piémont (province de Coni) puis de son époux Victor-Emmanuel III. La question pour ce dernier suscite plusieurs oppositions, venant en particulier des associations de résistants et des familles de victimes des lois raciales de 1938. Le sujet enfle quand une partie des membres de la famille de Savoie souhaite que l'ancien roi intègre le Panthéon national. Sur cet événement, voir Lyon C. 2017, « Italie : la dépouille du roi Victor-Emmanuel III est de retour, les fantômes du passé aussi », *Courrier international*, 19 décembre, disponible sur : https://www.courrierinternational.com/article/italie-la-depouille-du-roi-victor-emmanuel-iii-est-de-retour-les-fantomes-du-passe-aussi [consulté en novembre 2023] et Sabbattucci G. 2017, « Grande Guerra e fascismo. Le scelte del re che chiudono le porte del Pantheon », *La Stampa*, 17 décembre, disponible sur : https://www.lastampa.it/cronaca/2017/12/17/news/grande-guerra-e-fascismo-le-scelte-del-re-che-chiudono-le-porte-del-pantheon-1.34084411/ [consulté en novembre 2023].

26. Il est ensuite élu en 2014 président de la région du Piémont.

27. « Ufficio Stampa », http://www.comune.torino.it/ucstampa/2007/article_783.shtml [consulté en novembre 2023].

28. On notera cependant qu'Emmanuel-Philibert de Savoie vient de se lancer en politique, via la mise en place d'un *think-tank*, baptisé « Più Italia », transformé en mouvement politique sous le nom (et le jeu-de-mots) de « Realtà Italia » en 2020. Il entend selon ses dires remettre l'Italie à la première place et répondre aux aspirations d'une jeunesse entreprenante.

(les Savoies constituent des prête-noms ou des mécènes de certaines manifestations) et surtout au théâtre des paparazzis.

Côté français, au regard des lois de 2002 en Italie, la Maison de Savoie n'est bien sûr la matière d'aucune actualité politique digne de ce nom. Qui plus est, dans l'imaginaire collectif, il faut dire que l'antienne « la Savoie était italienne » est sans doute la première réflexion, vaguement historique, qui est adressée par le non spécialiste à celle ou celui qui se dit originaire des départements actuels du 73 ou du 74. Ceci explique entre autres une grande indifférence et méconnaissance à l'égard de ce qui s'est joué dans l'histoire, de part et d'autre des Alpes, et ce qui se joue actuellement quand on regarde les affaires de la Maison de Savoie. Plus largement, l'image des Savoies renvoie à la nébuleuse des familles royales européennes et aux rayons de la presse *people*. Mais là encore, en tant que marraine étant donné sa position de princesse et de comédienne, Clotilde Courau prête par exemple sa voix en 2011 à un documentaire porté par le réseau des sociétés savantes de Savoie, *Le royaume partagé ou l'histoire des États de Savoie*. Et cette histoire, par le prisme dynastique, s'appuie sur des lieux mémoriels comme Hautecombe.

Conclusions

Au XXIe siècle, l'usage politique du passé médiéval savoyard est pluriel. Dans les mouvements autonomistes et indépendantistes de ce côté-ci des Alpes, la référence à l'ancienne principauté médiévale affleure à plusieurs reprises, sans toujours être directe. De fait, c'est le temps du bon prince Amédée VIII qui est souvent érigé en modèle de grandeur politique et territoriale et de tempérance. En 2016, on assiste à une forme de résurgence de l'ancienne principauté médiévale par le biais d'une série de commémorations des 600 ans de la naissance du duché de Savoie. Plusieurs pouvoirs politiques se saisissent de ce moment intense d'études scientifiques à nouveaux frais pour en faire la tribune de leurs propositions politiques. La Savoie médiévale devient une figure tutélaire commode, un modèle pour lancer de nouvelles expérimentations politiques qui se placent dans son héritage lointain, à l'image du projet de fusion des deux départements de Savoie et Haute-Savoie porté par Hervé Gaymard.

Cependant, la principauté médiévale repose sur une dimension fortement dynastique. C'est pourquoi les usages du passé qui en sont faits le sont également par rapport au lignage éponyme. Il convient donc d'interroger cette dimension. Les affaires de la Maison de Savoie au XXIe siècle sont éminemment politiques en Italie si l'on juge par la loi nationale de 2002 qui autorise ses membres à revenir dans la péninsule. Pourtant, la médiatisation accrue des membres de la famille confine la dynastie dans un rôle de parrainage de commémorations auxquelles elle est associée, et surtout dans la peau d'actrice de la scène médiatique, loin des préoccupations politiques et quotidiennes, et ce, de part et d'autre des Alpes.

Bibliographie

Barbero A. 2002, *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano, 1416-1536*, Rome.

Bordignon F. 2014, *Il partito del capo. Da Berlusconi a Renzi*, Milan.

Gaymard H. 2020, « Avant-propos », dans L. Ripart, C. Guilleré et P. Vuillemin (éd.), *La naissance du duché de Savoie (1416). Actes du colloque international de Chambéry, 18, 19 et 20 février 2016*, Chambéry, p. 9-11.

Greslou N. 2003, « La Ligue savoisienne », dans J. Chêne, O. Ihl, E. Vial et G. Waterlot (éd.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, p. 159-172, DOI : https://doi.org/10.3917/dec.ihl.2003.01.0159.

Joly L. 2022, *La falsification de l'Histoire. Éric Zemmour, l'extrême droite, Vichy et les juifs*, Paris.

Ozouf M. 2009, *Composition française. Retour sur une enfance bretonne*, Paris.

Ozouf M. 2015, *De Révolution en République, les chemins de la France*, Paris.

Pastoureau M. 1992, « De la croix à la tiare, Amédée VIII et l'emblématique de la Maison de Savoie », dans B. Andenmatten, A. Paravicini Bagliani (éd.), *Amédée VIII-Félix V, premier duc de Savoie et pape, 1383-1451. Colloque international, Ripaille-Lausanne, 23-26 octobre 1990*, Bibliothèque historique vaudoise 103, Lausanne, p. 89-104.

Pastoureau M. 1994, « L'emblématique princière à la fin du Moyen Âge. Essai de lexique et de typologie », dans B. Andenmatten, A. Paravicini Bagliani et A. Vadon (éd.), *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe-XVIe s.)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 10, Lausanne, p. 11-44.

Perrillat L. (éd.) 2018, *État et institutions en Savoie. Actes du 46e congrès des sociétés savantes de Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 1er-2 octobre 2016*, Saint-Jean-de-Maurienne.

Raffaelli P. 2016, « Par monts et châteaux. 1416, itinérance et résidences des ducs de Savoie ; exposition départementale à la Grange batelière », *La rubrique des patrimoines de Savoie* 37, p. 11-13, disponible sur : https://patrimoines.savoie.fr/upload/docs/application/pdf/2020-08/la-rubrique-37_2020-08-31_11-27-13_581.pdf [consulté en novembre 2023].

Ripart L. 1992, « Le mythe des origines saxonnes des princes de Savoie », *Razo, Cahiers du Centre d'Études Médiévales de Nice* 12, p. 147-161.

Ripart L., Guilleré C. et Vuillemin P. (éd.) 2020, *La naissance du duché de Savoie (1416). Actes du colloque international de Chambéry, 18, 19 et 20 février 2016*, Chambéry.

Vadon A. 1994, « Les Heures du duc Louis de Savoie (1413-1465). Héraldique, emblématique et datation », dans B. Andenmatten, A. Paravicini Bagliani et A. Vadon (éd.), *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe-XVIe s.)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 10, Lausanne, p. 137-151.